

LES INSTANCES DU CESR

L' ASSEMBLEE PLENIERE

La composition de l'Assemblée du Conseil Économique et Social Régional est déterminée par le décret n° 2004-1314 du 29 novembre 2004. Aux termes de ce décret, le Conseil Économique et Social Régional de la Guadeloupe est composé de **49 membres** répartis en 4 collèges et choisis au sein d'organismes représentatifs de la vie socioprofessionnelle régionale, dont la liste est fixée tous les six ans par un arrêté du Préfet de Région.

L'Assemblée plénière élit le président, le bureau et les présidents de commissions.

Elle examine, amende le cas échéant et vote les avis qui lui sont présentés.

Elle se réunit à l'Hôtel de Région et ses séances sont pour la plupart publiques.

Nombre de sièges	Mode de désignation	Nombre de sièges	Mode de désignation
	<u>1^{er} Collège</u>		<u>2^{ème} Collège</u>
	Entreprises et Activités Professionnelles non salariés, désignés nommément par chaque organisme (18 conseillers)		<i>Au titre des Syndicats de salariés, désignés nommément par chaque syndicat (18 conseillers)</i>
3	Par la Chambre d'Agriculture	5	Par la Confédération générale des travailleurs de Guadeloupe (CGTG)
2	Par le mouvement des entreprises de France (MEDEF) Guadeloupe	5	Par l'Union Générale des Travailleurs la Guadeloupe (U.G.T.G)
	Par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe-à-Pitre	2	Par l'union départementale CGT-FO
		1	Par la Centrale des Travailleurs Unis (CTU)
		1	Par l'Union Départementale C.F.T.C.
		1	Par l'union régionale CFDT
		1	Par le Comité Fédéral C.G.C.

1	d'Industrie de Pointe-à-Pitre	1	Par l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (U.N.S.A.)
1	Par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Basse-Terre	1	Par la Fédération syndicale unitaire (FSU)
1	Par la Chambre de Métiers et de l'artisanat		
1	Par la confédération générale des petites et moyennes entreprises de Guadeloupe (CGPME)		
1	Par l'union des petites et moyennes entreprises (UMPEG)		
1	Par le syndicat du bâtiment et des travaux publics		4^{ème} Collège
1	Par la fédération des associations des professionnels de l'hébergement et du tourisme (FAPHT)		Membres désignés en qualité de personnalités qualifiées (2 conseillers)
1	Par le syndicat interrégional Antilles-Guyane des agents de voyage		
1	Union des marins-pêcheurs de la Guadeloupe		

	<p><u>3^{ème} Collège</u></p> <p><i>* Organismes qui participent à la vie collective de la région</i></p> <p>(11 conseillers)</p>		
1	Par l'union départementale des associations familiales (UDAF)		
1	Par la caisse d'allocations familiales		
1	Par la caisse de sécurité sociale		
1	Par l'association pour la formation professionnelle des adultes en Guadeloupe		
1	Par accord entre la société immobilière de Guadeloupe (SIG), la société anonyme des habitations à loyer modéré de Guadeloupe (SA HLMG), la société d'Economie mixte d'aménagement de la Guadeloupe (SEMAG) et la société mixte de Saint-Martin (SEMSAMAR)		
1	Par le comité régional de coordination de la mutualité (CRCM)		
	Par le comité départemental des		

1	retraités et personnes âgées (CODERPA)		
1	Par accord entre les association de handicapés		
1	Par accord entre les jeunes chambres économiques de la Guadeloupe		
1	Par l'université Antilles-Guyane (UAG)		
1	Par l'institut national de la recherche agronomique (INRA)		
1			

Le Président

Le Président représente de façon permanente le CESR. En cas de besoin, il peut se faire représenter par l'un des vice-présidents.

Natif des Abymes, **Jocelyn JALTON** siège au CESR depuis 2000. Il a été élu à la présidence lors du renouvellement de l'assemblée, mandature 2004-2007. Il siège en qualité de personnalité qualifiée.

Le Bureau

Le Bureau assiste le président du Conseil Economique et Social Régional notamment dans l'organisation des travaux de l'assemblée et dans la préparation des rapports et avis du Conseil.

A noter, entre autres, que l'assemblée du CESR décide des autosaisines sur la proposition du Bureau.

Elu pour 3 ans, il es composé de 22 membres, issus des différents collèges de l'assemblée. Les présidents de commission

y siègent au rang de membre associé.

**COMPOSITION DU BUREAU DU
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL DE LA GUADELOUPE**

FONCTIONS	NOMS	COLLEGES
Président	Jocelyn JALTON	Personnalité qualifiée
1 ^{er} Vice-Président (délégué)	Louis COLLOMB	Entreprises et activités professionnelles non salarisées
2 ^{ème} Vice-Président (délégué)	Jean-Marie BRISSAC	Syndicats de salariés
3 ^{ème} Vice-Président (délégué)	René RULLIER	Entreprises et activités professionnelles non salarisées

4 ^{ème} Vice-Président	Jean-Claude MONTANTIN	Vie Collective
5 ^{ème} Vice-Président	Max EVARISTE	Syndicats de salariés
6 ^{ème} Vice-Président	Jean JOACHIM	Entreprises et activités professionnelles non salariées
7 ^{ème} Vice-Président	Bernadette PIERROT-CASSIN	Vie Collective
8 ^{ème} Vice-Président	Henri BERTHELOT	Syndicats de salariés
9 ^{ème} Vice-Président	Gérard ALIDOR	Syndicats de salariés

10 ème Vice-Président	Jean-Michel PENCHARD	Entreprises et activités professionnelles non salarisées
1 ^{er} Secrétaire	Eric LETAN	Syndicats de salariés
2 ^{ème} Secrétaire	Maryse JEAN-LOUIS	Syndicats de salariés
3 ^{ème} Secrétaire	Eric KOURY	Entreprises et activités professionnelles non salarisées
4 ^{ème} Secrétaire	Jean-Charles ANCETE	Vie Collective
5 ^{ème} Secrétaire	Michel CLAVERIE- CASTETNAU	Entreprises et activités professionnelles non salarisées

6 ^{ème} Secrétaire	Jean-Marc TITECA BEAUPORT	Vie Collective

LES COMMISSIONS

Le CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE se répartit en **cinq commissions thématiques**. Chacune d'elles, en fonction de ses attributions, étudie les dossiers qui lui sont soumis par le Bureau, rédige un projet d'avis, lequel est examiné par le Bureau et voté en réunion plénière avant d'être communiqué à l'Exécutif Régional.

Le CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL peut également se réunir en Commission générale pour l'étude de certains dossiers.

Les **cinq commissions** du CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE sont les suivantes :

- Commission 1 : Affaires économiques et financières
- Commission 2 : Affaires sociales
- Commission 3 : Aménagement du territoire et Intercommunalité
- Commission 4 : Coopération régionale et Affaires européennes
- Commission 5 : Evaluation des politiques publiques

commission 1

Affaires économiques et Finances

Commission chargée à la fois :

- des secteurs économiques, des transports, des actions en direction de l'environnement des entreprises, des transferts de technologie et de l'emploi,
- de l'analyse du budget régional, du suivi financier du CPER et des programmes européens.

PRESIDENT

Didier PAYEN 1^{er} collègue

VICE-PRESIDENT

Max EVARISTE 2^e collègue

RAPPORTEUR

Caroline PARIZE 4^e collègue

MEMBRES

1^{er} collègue

2^e collègue

-

Michel CLAVERIE

Gérard

ALIDOR

Nicolas	GOBARDHAN	Jean-Marie	BRISSAC
Eric	KOURY	Tony	DAGNET
Emile	LAFORTUNE	Francis	HERVE
Joël	LOBEAU	Eric	LETAN
Jacques	MELTEOR	François	MONTANTIN
Jean-Michel	PENCHARD	Alain	PLAISIR
Luc	POUMAROUX	Richard	PROMENEUR
Maurice	RAMASSAMY	Jacky	RICHARD
René	RUILLIER	Rodolphe	VIRGEL
Patrick	VIAL-COLLET		

3^e collège

Danielle	CELESTINE-MYRTIL-MARLIN
Jean-Marc	TITECA-BEAUPORT

José SEVERIEN

Rodolphe VIRGEL

3^e collège

Jean-Charles

ANCETE

Jean-Claude

MONTANTIN

Bernadette

PIERROT-CASSIN

Lucie

MAJOR

4^e collège

Caroline

PARIZE

Commission 3

Aménagement du territoire et Intercommunalité

Commission chargée à la fois :

- de la réflexion sur les documents de programmation et les projets de coopération intercommunale, de l'habitat ,
- des infrastructures et schémas de transport, des communications.

PRESIDENT

Philippe MICHAUX 1^{er} Collège

VICE-PRESIDENT

Gérard ALIDOR 2^e collège

RAPPORTEUR

Jean-Luc EDWIGE 3^e Collège

MEMBRES

1^{er} collège

Marie-José COLLINEAU de MONTAGUERIE

2^e collège

Henri BERTHELOT

Jacques	FLORO	Max	EVARISTE
André	JABOL	Maryse	JEAN-LOUIS
Joël	LOBEAU	Eric	LETAN
Jacques	MELTEOR	Michel	MADASSAMY
Jean-Michel	PENCHARD	Josée	PALLAS
Patrick	VIAL-COLLET	Jacky	RICHARD

3^e collège

Jean-Charles	ANCETE
Bernadette	PIERROT-CASSIN

Commission 4

Coopération régionale et Affaires européennes

Commission qui participe aux réflexions et actions menées dans le cadre des programmes régionaux et européens de coopération dans la zone caraïbe.

PRESIDENT

André JABOL 1^{er} collègue

VICE-PRESIDENT

Nicolas GOBARDHAN 2^e collègue

RAPPORTEUR

Jean-Claude MONTANTIN 3^e collègue

MEMBRES

1^{er} collègue

-

Michel CLAVERIE

Marie-José COLLINEAU de MONTAGUERE

Louis COLLOMB

2^e collègue

Alain PLAISIR

François MONTANTIN

Armand TOTO

Jacques	FLORO
Emile	LAFORTUNE
Luc	POUMAROUX
Maurice	RAMASSAMY

3^e collège

Eric	NABAJOTH
Jean-Marc	TITECA-BEAUPORT
Lucie	MAJOR

Commission 5

Evaluation des politiques publiques

Commission chargée de l'évaluation des actions régionales planifiées et de travaux de prospective.

PRESIDENT

Eric NABAJOH 3ème collège

VICE-PRESIDENT

Ernest DAHOME 2^e collège

RAPPORTEUR

Danielle CELESTINE-MYRTIL-MARLIN 3^e collège

MEMBRES

1^{er} collège

2^e collège

-

Philippe MICHAUX

Jean-Marie BRISSAC

René RUILIER

Michel MADASSAMY

Jean JOACHIM

Armand TOTO

Didier PAYEN

3^e collège

Serge CHICOT

Jean-Luc EDWIGE

Jean-Claude MONTANTIN

LE SERVICE ADMINISTRATIF DU CESR

Le service administratif est chargé d'assister le Président et les membres de l'Assemblée pour la préparation des travaux et l'exécution des décisions.

Directeur

Thierry MARCIMAIN 05 90 41 05 16

t.marcimain-cesr-guadeloupe@wanadoo.fr

-

-

Chargée d'Etudes

Mme Marie-Edith ROMAIN 05 90 41 05 19

me_romain@yahoo.fr

romain-cesr-guadeloupe@wanadoo.fr

Rédacteur Territorial en chef

Mme Line BOA-JOSEPH 05 90 41 05 20

boa-cesr-guadeloupe@wanadoo.fr

Secrétaire

Mlle Marlène TERANT 05 90 41 05 15 (standard)

terant-cesr-guadeloupe@wanadoo.fr

Cellule de documentation

05 90 41 05 15

Simon CELESTE

Alex LACROIX

Agents de sécurité :

05 90 41 05 15

Eddie DIQUENY

Yves SAMINADIN

LES PUBLICATIONS

Les avis, études, rapports d'autosaisine (ou de saisine) sont souvent assortis de recommandations adressées par le Conseil Economique et social régional au Conseil régional et aux acteurs locaux concernés par le sujet.

La liste de ces documents est disponible à la cellule documentation au siège du CESR. Elle sera bientôt consultable sur le site internet de la région guadeloupe.